

**Le Conseil Municipal souhaite aux Chamblétois
une Bonne et Heureuse Année 2020**

Janvier 2020 — N° 75



**Le Maire
Alain CHANIER**

Chers concitoyen(ne)s,

Je vous présente pour la 12^{ème} année consécutive, mes meilleurs vœux de bonne année, de bonne santé pour vous et vos proches, se joignent à moi les élus du conseil municipal, ainsi que le personnel communal. Pour des raisons d'éthique, je n'évoquerai pas les investissements de 2020 puisque je conduirai une liste pour le prochain mandat de 2020 à 2026. Par contre, je peux faire le point sur

l'année écoulée, avec la belle réussite de notre maison d'assistants maternels qui fonctionne à plein régime sans avoir eu de répercussions sur les emplois externes, bien au contraire.

Le cabinet d'infirmières certes ouvert depuis novembre 2018 a pris son envol.

Quelques travaux de voirie ont concerné l'impasse des Tourterelles, le chemin des Creux, la route du Cabot, la rue du Gratelet, la route des Artisans, la route de

Commentry, le chemin du Lavoir.

Nous avons réalisé des acquisitions foncières, tel que le terrain Margelidon, la maison Bramat qui nous permettra d'effectuer une liaison avec la MAM et d'améliorer l'accueil en centre bourg dans les toutes prochaines années.

Encore une fois, je félicite l'ensemble des associations par leur dynamisme pour agrémenter et animer la commune.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Actualités

Voeux de la municipalité

Lundi 13 janvier, pour la 12^{ème} année consécutive, Alain CHANIER a eu le plaisir de présenter ses meilleurs vœux de bonne année, bonne santé, de pleine réussite à l'ensemble des personnes ayant honoré ce rendez-vous traditionnel de début d'année. Il a tout particulièrement remercié pour leur présence Bruno ROJOUAN et François DARD, président et directeur de Commentry Montmarault Nérès Communauté, Rémi BOROWIAK directeur du SICTOM, ses collègues Maires, les représentants de la communauté de brigade de Commentry/Marcillat, les enseignants, les présidents des associations, les chefs d'entreprises, les conseillers municipaux, le personnel communal ainsi que tous les acteurs de la vie chamblétoise.



Le Maire a commencé son intervention en se félicitant de l'intérêt des nouveaux arrivants sur notre territoire grâce à l'acquisition de propriétés vacantes, sans compter les quelques permis de construire.

Côté locatif, les 12 pavillons sont tous occupés et parmi les 18 appartements du Chéroux, à ce jour 15 le sont. Dans ce type de logement, on assiste régulièrement à des mouvements bien que certains occupent les lieux depuis plusieurs années.

Pour la démographie, on constate également des bonnes nouvelles, après les années fastes 2015, 2016, 2017 où nous avons enregistré 50 naissances, en 2018 l'activité était à la baisse soit 8 naissances mais en

2019, 15 naissances ont été déclarées, le dernier bébé né le 23 décembre ayant clôturé l'année. Outre ces moments de joie, Alain CHANIER a eu une très forte pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Le 4 mars dernier, la Maison d'Assistants Maternels (MAM) a ouvert ses portes. À ce jour, le résultat est plus que positif, puisque l'association Ribambelle ayant fait le plein, soit 16 enfants, dirige les parents vers les assistantes indépendantes. L'ouverture de cette MAM a été une volonté de la commune en réponse au projet des assistantes concernées avec l'accord de la CAF, du département, avec l'avis du médecin parce que notre territoire était en déficit. L'installation de cette structure permet et confirme l'attractivité de la commune.



Le Maire a poursuivi en citant les interventions du département et des différentes structures intercommunales (Communauté de communes, SICTOM, SIVOM, SDE) dont les compétences interviennent sur notre territoire communal. Le maire n'a pas manqué de renouveler ses remerciements aux associations locales par leur dynamisme et leur dévouement dans leurs activités respectives mais également en soutien à la commune. Il a néanmoins émis un regret : en 2020, il n'y aura pas la fête du bœuf, bien sûr c'était la référence pour Chamblet mais après une discussion avec le président Fabien, il a bien compris que la charge de travail était lourde pour les bénévoles qui depuis 18 ans avaient été fidèles auprès des

différents présidents. Les adhérents étant « d'inlassables travailleurs », Alain CHANIER ne s'inquiète pas pour qu'une nouvelle animation moins astreignante prenne forme.

Chamblet-Téléthon, a de nouveau battu son record en remettant 30 111 € à l'AFM. L'édition 2020 marquera la 10^{ème} année du partenariat avec les communes de Saint Angel, Verneix, Bizeneuille, Deneuille les Mines, dont nous devons nous féliciter même si la maladie est toujours présente. Alain CHANIER a terminé son intervention en rappelant ses vœux de bonne et heureuse année 2020 avant de convier les Chamblétoises et Chamblétois, Bourbonnaises et Bourbonnais, au vin d'honneur.

André ROUX, Maire honoraire

À l'occasion du repas des aînés, dimanche 19 janvier, Alain CHANIER a souhaité honorer André ROUX.

En effet, ce dernier a été élu adjoint aux affaires sociales de 1977 à 1983 puis Maire durant 3 mandats successifs. En présence de Michèle DUFFAULT, adjointe et Jean-Paul MICHARD, maire de 2001 à 2008, Alain CHANIER lui a remis l'arrêté de Madame la Préfète le nommant Maire honoraire de la commune de CHAMBLET.



Avant de remercier chaleureusement les auteurs de cette initiative, André ROUX s'est montré très ému par cette distinction qu'il a accueillie avec beaucoup de surprise.

Conseil municipal du 15 novembre 2018

Contrat de mise à disposition gratuite d'un véhicule électrique

La société TrafiCommunication propose de se porter acquéreur d'un véhicule neuf et de le donner en location à la commune. En contrepartie de la jouissance de ce véhicule, la commune s'engage à consentir au loueur un droit d'exploitation exclusif des emplacements publicitaires situés sur le véhicule ; le financement du véhicule par le loueur étant exclusivement assuré par les prévisions de recettes publicitaires.

Le contrat de location du véhicule prévoit notamment que la location concerne un véhicule neuf, kilométrage illimité, pour une durée de 3 ans. Le loueur reste propriétaire du véhicule. La commune prend à sa charge les assurances tous risques, couvrant à titre d'accessoire l'affichage publicitaire ainsi que la carte grise, les frais de fonctionnement, les réparations et les coûts liés à la livraison et à la restitution du véhicule.

La commune a choisi un Peugeot Partner Electric utilitaire.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer le contrat de location du véhicule avec TrafiCommunication et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en place et au bon fonctionnement de ce partenariat.

Cours de danse de salon

Lors de la réunion du 27 septembre 2018, le conseil municipal a fixé à 70 € le tarif mensuel dû par Mme Brigitte LAMBOLEZ, au titre de la mise à disposition de la salle polyvalente pour des cours de danse de salon. Mme Brigitte LAMBOLEZ sollicite une révision du montant de la participation au motif qu'elle n'assure plus cette année de cours pour les enfants, faute de participants. A titre de participation aux frais d'entretien et de chauffage, le conseil municipal fixe, à l'unanimité, le tarif de 40 € par mois, du 1^{er} octobre au 30 juin, le mois de septembre étant offert.

Durée hebdomadaire poste d'adjoint technique non titulaire

La délibération du 27 juillet 2004 relative au poste d'adjoint technique territorial non titulaire à temps non complet prévoyait un temps de travail de 2 heures par jour pendant la période scolaire ce qui ne correspond plus à la durée effective de travail de l'agent occupant ce poste.

Dans la perspective du remplacement prochain de cet agent, celui-ci faisant valoir ses droits à la retraite, il convient de délibérer en vue d'ajuster le temps de travail de ce poste aux besoins réels. Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, ce temps de travail à 20 heures hebdomadaires en période scolaire.

Avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 23/10/2019, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs afin de nommer un agent au grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

Convention de participation en matière de protection sociale complémentaire pour le risque « prévoyance »

Par délibération du 25/01/2019, le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Allier (CDG03) a approuvé le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire pour le risque « prévoyance ». Après mise en concurrence, la MGP (Mutuelle Générale de Prévoyance), représentée par « Mutuale, la Mutuelle Familiale » a été retenue.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation portée par le CDG03 pour le risque « prévoyance » et de de fixer le montant de la participation financière de la commune à 14 euros par agent à temps complet et par mois à compter du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2025.

Évaluation prévisionnelle des charges transférées liées à la compétence tourisme exercée par la commune de Nérès-les-Bains

Depuis la loi NOTRe et à compter du 1^{er} janvier 2017, les EPCI exercent, en lieu et place des communes, la compétence « accueil et promotion du tourisme dont la création d'office du tourisme ». Conformément à la législation, la commune de Nérès-les-Bains, engagée dans une démarche de classement en station de tourisme a pu déroger à la règle et conserver l'exercice de cette compétence. Vu les délibérations de la communauté de communes approuvant le principe de l'harmonisation de la compétence tourisme à l'échelle de l'intercommunalité et de la constitution d'un EPIC communautaire, la commune de Nérès-les-Bains a délibéré pour lever la dérogation.

Conformément au rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), le conseil municipal approuve, par 8 voix pour et 5 abstentions (Nicole COSSIAUX, Annie JARDOUX, Delphine MICHARD, Joséphine SILVA et Michel HUREAU), l'évaluation prévisionnelle des charges transférées liée à la compétence tourisme exercée par la commune de Nérès-les-Bains à 146 700 €. Ils seront défalqués de son attribution de compensation en 2020.

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Le conseil départemental a effectué un recensement des chemins ruraux à préserver. L'inscription de ces chemins au PDIPR présente un intérêt pour leur sauvegarde.

Après avoir pris connaissance de la liste des chemins concernés et de leur localisation, le conseil municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à la demande de modification du PDIPR, conformément à la carte annexée à la délibération.

Soutien en faveur du maintien du réseau de trésoreries dans le département

Le conseil municipal a été saisi par

l'intersyndicale Finances Publiques 03 et par l'association des comptables publics du projet de réorganisation territoriale des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Au vu des nouvelles cartes d'implantation des services proposées, le conseil municipal déclare, par 12 voix pour et 1 abstention (Nicole COSSIAUX), son opposition au projet de réorganisation de la Direction Départementale des Finances Publiques et demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service de proximité, que les trésoreries et les services des impôts soient maintenus, pérennisés et renforcés afin d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Travaux de voirie

Suite aux remarques formulées lors des réunions de quartier, les élus ont établi un programme de travaux sur la voirie communale, comprenant notamment des réfections de couches de roulement, le busage de fossés, l'amélioration de la sécurité.



Les secteurs concernés ont été : l'impasse des Tourterelles, le chemin des Creux, le chemin du Cabot, la rue du Lavoir, le chemin de Magnier, Chavroche, la route de Commeny et la rue des Artisans. Le montant des travaux s'est élevé à la somme de 85 000 € autofinancée sur le budget de fonctionnement.

Le printemps de Chamblet se prépare

« La protection de l'environnement dans la vie quotidienne » est le thème retenu pour la journée publique du Printemps de Chamblet qui se déroulera dimanche 19 avril.

Ce thème s'intègre parfaitement dans le projet scolaire qui traite cette année de la citoyenneté et de la protection de l'environnement.



Plusieurs actions sont déjà engagées au sein de l'école et les membres de la commission extra-municipale ont de nombreuses idées d'animations pour cette journée d'échanges et de partage de pratiques simples et innovantes.

Commémoration de l'armistice

Partie de la mairie, accompagnée par la musique de la garde républicaine, la délégation d'anciens combattants a rejoint le monument aux morts où de nombreux chamblétois étaient présents. Des gerbes ont été déposées par le maire, la FNATH et le monde combattant. Puis André ROUX a lu le message de l'UFAC et Alain CHANIER celui de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées.

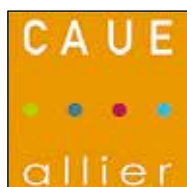


L'appel aux morts et la sonnerie aux morts ont précédé la minute de silence, avant que les enfants de l'école encadrés par les enseignants n'entonnent « La Marseillaise ». Cette cérémonie s'est terminée par le salut aux drapeaux et un lâcher de pigeons.



Le conseil départemental entend relever le défi majeur de l'inclusion numérique aux côtés des autres acteurs bourbonnais (collectivités, administrations, associations, etc.). Dans le cadre du Plan Numérique Allier, figure la mise en circulation d'un bus numérique : la Bourbon'Net. Ce véhicule équipé d'un accès gratuit à Internet, sillonne les routes du Bourbonnais depuis le 28 octobre, pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives en ligne (santé, famille, inscription en maison de retraite, paiement des impôts, billets de train...) et les aider dans l'utilisation des outils du numérique.

Plus d'informations au 07 85 12 41 46 ou par mail : bourbonnet@allier.fr



Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE !

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier

est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous avez un projet, vous vous questionnez sur l'éco-conception, les matériaux biosourcés ou les économies d'énergies, vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives, profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE au 04 70 20 11 00, ou par mail : contact@caue03.fr

Marché de Noël aux Champs d'blé

Malgré la température clémente ce jeudi 19 décembre, les étals installés dans la cour de l'école avaient des airs de marché de Noël alsacien.



A peine le portail de l'école ouvert, parents et grands-parents se sont précipités vers les stands pour acquérir les décorations ou amuse-bouche variés confectionnés par les élèves sous le contrôle des enseignants. Pendant que les enfants regagnaient la scène pour entonner les chants de Noël, les adultes se regroupaient autour de la buvette où le vin chaud aux effluves de cannelle faisait le plaisir de nombreux adeptes.

Après le spectacle, le tirage de la tombola organisée par l'Amicale Laïque a récompensé les plus chanceux.

Le Père Noël aux Champs d'blé

Avant de partir pour les vacances de Noël, les enfants ont eu la visite du Père Noël. Après avoir remis à chaque classe plusieurs présents commandés par la mairie, chaque élève s'est vu remettre un sachet de friandises offert par l'Amicale Laïque. Tout le monde est ensuite retourné dans sa classe pour déguster les viennoiseries offertes par la municipalité. Les tout petits de la maternelle ont fait un accueil particulièrement chaleureux au Père Noël avant qu'il ne reparte vers d'autres destinations.



La veille, les enfants ont eu droit à un véritable repas de Noël à la cantine, concocté par Rolande et ses collègues qui avaient mis les petits plats dans les grands. Ainsi, ballottine de volaille, magret de canard et pommes étoilées, kidiboo et bûchette glacée ont ravi les palais, le tout arrosé de champomy.

L'agenda du trimestre

19 mars : Commémoration de la guerre d'Algérie

28 et 29 mars : Amicale de Pêche - Remise des cartes

Dîner du personnel et des enseignants

Préalablement au départ pour les vacances de Noël, une trentaine de convives regroupant les employés communaux qu'ils soient administratifs ou techniques, les enseignants et les élus ont partagé un repas convivial organisé par la municipalité. Avant de souhaiter de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à tous, Alain CHANIER a remercié le personnel et les élus, qui prennent soin de notre commune et les enseignants qui éduquent les petits Chamblétois.



Après un apéritif agrémenté de produits locaux dont les longs pains surprises de Pierre le boulanger local, les effluves de choucroute venues tout droit de la cuisine ont fait se mettre à table les convives ravis de déguster ce plat alsacien typique concocté par le traiteur LOISY. Les fromages auvergnats ont précédé les bûches glacées et pâtisseries de Pierre. Quelques rasades perlées issues d'une région proche de l'Alsace ont parachevé ce repas. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec des jeux en musique pilotés par Cédric, spontanément converti en animateur pour l'occasion.

Repas communal des aînés

A peine trois semaines après la fin des fêtes de fin d'année, la municipalité avait convié les aînés de plus de 65 ans pour le traditionnel repas de l'amitié. Ainsi, 93 convives, dont certains élus, étaient réunis pour déguster le repas préparé et servi par le personnel sympathique du « cochon d'or » de Montluçon.



Au cours de son message d'accueil, le Maire a notamment énuméré les nouveaux participants avant un bilan rapide de l'activité municipale en 2019. Il a partagé, une pensée particulière pour Maurice DEMANGE qui animait cette journée depuis plusieurs années et nous a malheureusement quitté récemment. Afin de brûler les calories emmagasinées, la soirée s'est poursuivie sur la piste de danse au son du duo musette.

Infos diverses...

Logements Libres :

1 T2 et 2 T3 impasse des Tourterelles.

Amicale de Pêche

La saison s'est déroulée correctement pour les 53 adhérents. En fin de saison, la vidange de l'étang a apporté quelques surprises et retrouvailles : porte des WC, caillebotis, etc ... Environ 500 kg de poissons ont été récupérés, ce qui représente moins que lors de la dernière vidange en 2009. Par contre, nous avons dû compter 200 kg d'indésirables.



L'Amicale a commencé le réempoissonnement avec 23 kg de brochets, 50 kg de tanches et 100 kg de carpes. Dans quelques jours, 200 kg de gardons, 50 kg de tanches, 100 kg de carpes et 30 kg de truites viendront en complément.

Rallye Landier

Dimanche 29 décembre, le Rallye Landier a découpé sur l'amicale de chasse de Chamblet qui avait accepté de participer à cette journée. Après le café brioches pris en commun, nous sommes allés courir le renard en partant à pied du chenil et en retraitant également à pied, ce qui fut très agréable. La météo était clémente et les renards au rendez vous.



Nous avons passé une très agréable après midi qui s'est terminée autour d'un bon repas préparé par les différents participants. L'ambiance était au rendez-vous et la quarantaine de convives présents ont pu apprécier le moment. Merci à l'amicale de Chamblet.

Calendrier des manifestations du trimestre

- 15 février :** Théâtre de Chamblet
- 15 février :** Téléthon (Deneuille-les-Mines)
- 21 février :** Soirée « Blind Test » de l'école
- 14 mars :** Boom de l'École
- 19 mars :** Théâtre de l'École
- 20 mars :** Don du sang (Saint-Angel)
- 22 mars :** Randonnée des pissenlits du Comité des Fêtes
- 23 mars :** Rencontre Tarot du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux
- 29 mars :** Après-midi « jeux » de l'Amicale Laïque
- 4 avril :** Repas annuel Chasse et Pêche
- 17 avril :** Carnaval de l'École
- 19 avril :** Printemps de Chamblet
- 26 avril :** Randonnée de l'Amicale des donneurs de sang (Deneuille-les-Mines)

Les Amis de Saint-Maurice

L'enfant Jésus ayant disparu de la crèche il y a un an, les Amis de Saint-Maurice, réunis en assemblée générale le 30 novembre, prévoient l'installation d'une nouvelle caméra dans l'église.

La réunion, présidée par Pierre THUELIN, a permis de revenir sur les réalisations de l'année, notamment la réfection des croix par l'entreprise NADOT et la restauration par M. CHERPRENET de la statue de Saint-Maurice qui a retrouvé le chœur de l'église en septembre.

L'association qui compte 63 adhérents envisage de nouveaux projets dont la réparation du bas des portes de l'église et l'installation d'une bannière de la sainte famille. Les personnes présentes ont pu admirer le calice en cristal de Baccarat offert par Christian PILLE.



La trésorière a présenté un bilan financier confortable. Le conseil d'administration a été reconduit à l'identique.

Michèle DUFFAULT, représentant le maire s'est félicitée des bonnes relations entre la municipalité et l'association qui facilitent l'entretien et la sauvegarde du patrimoine religieux de la commune.

Le Téléthon à Chamblet

Tous unis pour soutenir l'avancée de la recherche médicale en œuvrant pour le Téléthon, c'est cette motivation qui anime « Chamblet TELETHON ». Plus les années passent, plus les dons augmentent et c'est un encouragement à poursuivre. Cette réussite est l'œuvre de bénévoles généreux, actifs, de septembre à novembre, de la cueillette dans le Cher jusqu'à la fabrication du jus de pommes à Désertines, en passant par la vente tous les dimanches matin, place de la boulangerie par tous les temps de la saison.



C'est une œuvre de solidarité à laquelle participent les enfants des écoles dès le vendredi 6 décembre, les associations chamblétoises en temps voulu selon leurs possibilités. Le résultat de la collecte de 12 500 € pour Chamblet est à la hauteur du dévouement et de la participation de nous tous et des fidèles partenaires. Merci à toutes et tous pour votre soutien.

 **Chamblet Téléthon**

Les rendez-vous 2020 du Comité des Fêtes



A l'issue de l'assemblée générale du 25 octobre 2019, le conseil d'administration a été renouvelé comme suit : Fabien AUGAGNEUR, président ; Jean-Luc COSSIAUX et Philippe THUELIN, vice-présidents ; Michèle DUFFAULT, secrétaire ; Colette VERTADIER, secrétaire adjointe ; Bernadette AUCOUTURIER, trésorière ; Josette AUGAGNEUR, trésorière adjointe ; Emmanuelle FLOUZAT et Valérie DAFFY, chargées de communication ; Christian LE THEUF, chargé des achats ; Éloïse SANVOISIN, Jacqueline VERGNOL, Jérôme AUGAGNEUR et Michel LANOIX, membres.



Pour redonner un peu de magie de Noël à la commune, le conseil d'administration a décidé d'acquérir et d'installer des illuminations que vous avez tous pu admirer. Un programme allégé mais néanmoins dynamique vous a été concocté pour 2020 : randonnée des pissenlits dimanche 22 mars, fête de la Saint-Maurice les 26 et 27 septembre (la foire à la brocante se tenant le dimanche 27 septembre) et randonnée nocturne d'Halloween samedi 31 octobre. Alors à vos calendriers !

Le comité des fêtes recrute : si vous avez un peu de temps et voulez donner un coup de main à une ou plusieurs de nos manifestations, n'hésitez pas à contacter un membre du conseil d'administration.

 **Comité Des Fêtes Chamblet**

Pilates et Chi Ball

Depuis septembre 2019, un nouveau cours a vu le jour à Chamblet « Pilates et Chi Ball ». Ces deux disciplines qui permettent de reprendre son corps en main, constituent une gym douce pour un travail en profondeur. Des adhérents l'ont bien compris et viennent régulièrement au cours de Chi Ball le mardi de 18h30 à 19h30, une fois par mois.

Contact : Sylvie LIMOGES - BARDY

